

Procès-verbal de création de l'association « Union Pomologique de France »

En date du 26 novembre 2009

Étaient présents : Jacques AUMONT, Maïté DODIN, Laurence FEUGEY, Jean-Claude HÉNIN, Jean LEFÈVRE, Geneviève LEFEBVRE, René MARANDON, Jacques MARCHAND, Martine MITTEAU, Denis RETOURNARD, Henri-Noël SAUDEREAU, Claude SCRIBE.

Était représenté : Jacques AUBOURG avec pouvoir donné à René MARANDON.

Les personnes présentes, se sont réunies en assemblée générale constitutive pour décider la création d'une association.

La présidence de la séance est assurée par Monsieur Denis RETOURNARD, il rappelle les points inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

1. Présentation du projet.
2. Présentation, discussion et adoption des statuts.
3. Élection des membres du conseil d'administration.
4. Désignation des membres du bureau.

DÉLIBÉRATIONS

1. À l'unanimité des personnes présentes et représentée, il a été décidé la création de l'association dite :

Union Pomologique de France
avec siège à Versailles, 6 rue des Tournelles.

2. Adoption des statuts :

Le président de séance donne lecture des statuts. Après discussion et échanges de vues les statuts ci-annexés sont adoptés à l'unanimité des membres présents et représenté.

3. Membres fondateurs

Conformément à l'article 6 des statuts, l'association est fondée par :

l'Association nationale des amateurs bénévoles pour la sauvegarde des variétés fruitières régionale en voie de disparition dite « LES CROQUEURS de pommes »,

l'Association pour la sauvegarde des variétés fruitières du terroir dite « I z'on creuqué eun' pomm' »,

la Société Pomologique du Berry,

l'Union pour la préservation et la valorisation des ressources génétiques du Berry (URGB),

et Martine MITTEAU

4. Élection des membres du conseil d'administration :

Le président de séance sollicite des candidatures en vue de composer le conseil d'administration.

Il rappelle que conformément à l'article 12 des statuts, le Conseil d'administration peut être composé de 9 membres élus par l'assemblée générale.

Après rappel de ces dispositions, il est procédé à l'élection des membres. Le vote s'est exprimé comme suit.

Sont élus à la majorité des personnes présentes et représentée :

Jacques AUBOURG, Maité DODIN, Pierre GUY, Laurence FEUGEY, Pierre MAILLARD, René MARANDON, Martine MITTEAU, Denis RETOURNARD, Claude SCRIBE sont élus.

5. Bureau :

M Denis RETOURNARD Président

M Pierre MAILLARD Trésorier

Pour extrait conforme au procès-verbal

Fait à Versailles, le 26 novembre 2009

Le Président
Denis RETOURNARD

Le Trésorier
Pierre MAILLARD

26 Novembre 1999 -

Présents

Signature

Denis RETOURNAY

Jacques MARCHAND

Jacques Marchand

René MARANDON ste' Pom. du Berry

René Marandon

Jean Claude HENIN

Jacques AUMONT

Laurence FEUGY

Laurence Feugy

Geneviève LEFEBVRE y ZONCREAUX Pom.

Claude SCRIBE

Yvonne MITTEAU

Henri Noël SAUDEREAU

Jean LEFEBVRE

Yvonne DOBIN CRON. de POMMES.

Yvonne Dobin

Pouvoir

Jacques AUBOURG. URSA.

Assemblée générale constitutive Union Pomologique de France

Pouvoir,

Je, soussigné Jacques ALBOURG, Président
de l'URGB, donne pouvoir à René MARANGON
Président de la Société Pomologique du Berry
pour me représenter et voter en mon nom
pour la l'assemblée générale constitutive de
l'Union Pomologique le 26 Novembre 2009
à Paris.

Saint Hippaise en Lignier
le 15 Novembre 2009

